

Concours externe et interne pour l'accès à l'emploi de secrétaire des affaires étrangères (cadre d'Orient) au titre de l'année 2025

Épreuve écrite d'admissibilité

23 septembre 2024

Économie

Durée totale de l'épreuve : 4 heures – coefficient 4

Série de huit à dix questions à réponse courte portant sur les enjeux économiques et de développement internationaux. Chaque question est accompagnée d'un ou plusieurs documents en rapport avec la question posée. Un même texte peut servir de support à plusieurs questions.

Sujet au verso

Ce dossier comporte 10 pages (page de garde non comprise).

Sommaire

Document n°1

Tensions commerciales entre la Chine et les Etats-Unis : Joe Biden veut tripler les droits de douane sur l'acier et l'aluminium chinois (La Tribune, 14 avril 2024)

Document n°2

Baromètre EY de l'Attractivité de la France 2024 (EY, mai 2024)

Document n°3

L'attractivité de l'euro éclipsée par le « roi dollar » (Les Echos, 28 mai 2024)

Document n°4

Google, Microsoft et Meta justifient leurs gros investissements dans l'IA (Le Monde, 26 avril 2024)

Document n°5

Pourquoi nous avons ajusté les taux d'intérêt (Christine Lagarde, Le Blog de la BCE, 8 juin 2024)

Document n°6

Désindexation des retraites : Bruno Le Maire affirme qu'aucune décision n'est prise pour le budget 2025 (BFM Business, 1er juin 2024)

Document n°7

Le FMI confirme le décrochage de l'Europe face aux Etats-Unis (Le Figaro, 16 avril 2024)

Document n°8

La dépendance de la croissance chinoise au secteur immobilier (DG Trésor, note Trésor-éco n°311, août 2022)

Questions

Chaque question est notée sur 2,5 points.

Question n°1 : Faut-il continuer à promouvoir le libre-échange ? (document 1)

Question n°2 : La France est-elle suffisamment attractive pour les investisseurs étrangers ? (document 2)

Question n°3 : Le rôle international de l'euro. (document 3)

Question n°4 : L'intelligence artificielle bouleverse-t-elle les modèles économiques des entreprises ? (document 4)

Question n°5 : Doit-on s'attendre à une baisse des taux d'intérêt dans les économies développées ? (document 5)

Question n°6 : Les dépenses publiques en France bénéficient-elles de manière excessive aux retraités ? (document 6)

Question n°7 : Les économies européennes vont-elles décrocher par rapport à l'économie américaine d'ici 2050 ? (document 7)

Question n°8 : La Chine est-elle prise dans une trappe à revenu intermédiaire ? (document 8)

Tensions commerciales entre la Chine et les Etats-Unis : Joe Biden veut tripler les droits de douane sur l'acier et l'aluminium chinois (La Tribune, 14 avril 2024)

2

La guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine perdure. En témoignent les propos de la Maison Blanche qui a dénoncé, ce mercredi, « *les politiques et subventions de la Chine pour ses industries de l'acier et de l'aluminium* ».

Dans un communiqué, Joe Biden a ainsi appelé sa représentante au Commerce (USTR), Katherine Thai, à « *envisager de tripler les droits de douane* » actuels, de 7,5% en moyenne, imposés sur une partie de l'acier et l'aluminium chinois importés aux Etats-Unis. Il a cependant indiqué un peu plus tard ne pas vouloir de « *guerre commerciale* » avec la Chine. (...)

Washington se montre préoccupé concernant la surcapacité de l'industrie sidérurgique chinoise depuis le net ralentissement de son secteur de la construction. En effet, face au ralentissement de l'immobilier qui tirait sa croissance, la Chine subventionne massivement certaines industries, en dépit d'une demande internationale moins forte. Elle exporte donc davantage.

La secrétaire américaine au Trésor, Janet Yellen, une semaine après un déplacement à Pékin, a rencontré mardi à Washington son homologue chinois, dans le cadre des réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale. La question de la surproduction de la Chine, notamment, a été abordée de nouveau, Washington évoquant sa crainte quant aux conséquences de cette politique industrielle sur les ménages et entreprises américaines.

De son côté, le ministère chinois des Finances, lors des deux jours de rencontre, a « *exprimé ses inquiétudes concernant les droits de douane supplémentaires imposés par les États-Unis sur la Chine, les restrictions bilatérales en matière d'investissement, ainsi que les sanctions et la répression contre les entreprises chinoises* », selon un communiqué de Pékin.

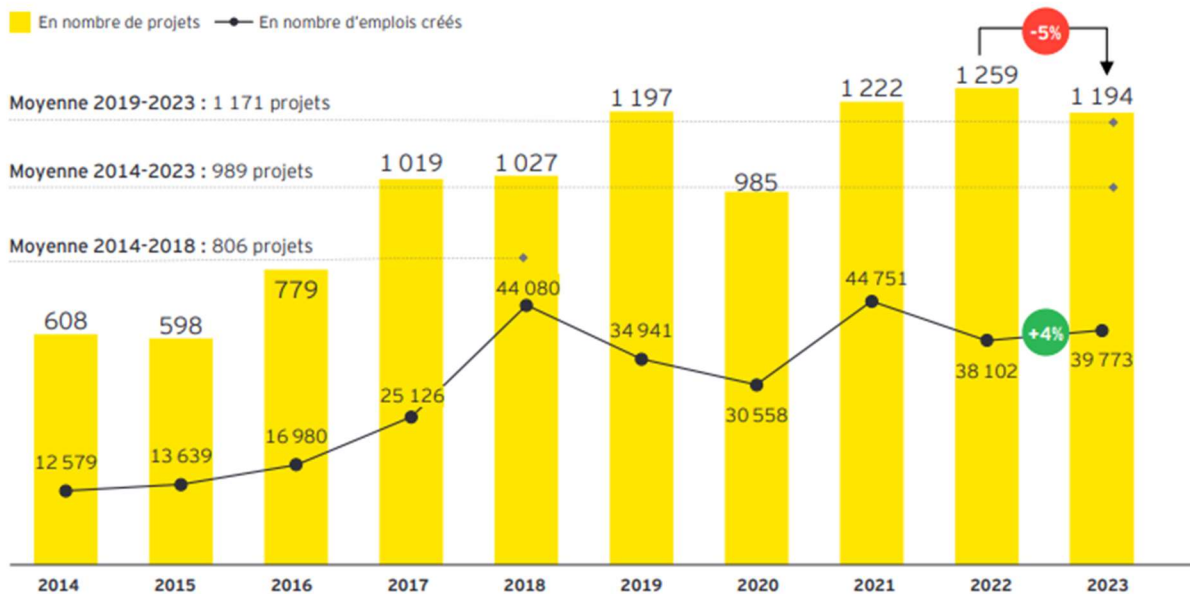
Les Etats-Unis ne sont néanmoins pas les seuls à hausser le ton contre les subventions accordées par Pékin à ses industriels. L'Union européenne a engagé un bras de fer avec Pékin, qu'elle accuse de fausser son marché en l'inondant de produits à bas prix, pas uniquement pour les métaux.

En Amérique latine, l'industrie sidérurgique s'inquiète également et réclame des taxes à l'importation. Outre la sidérurgie, la Chine s'efforce aussi de stimuler ses nouveaux moteurs de croissance, parmi lesquels les véhicules électriques et les batteries.

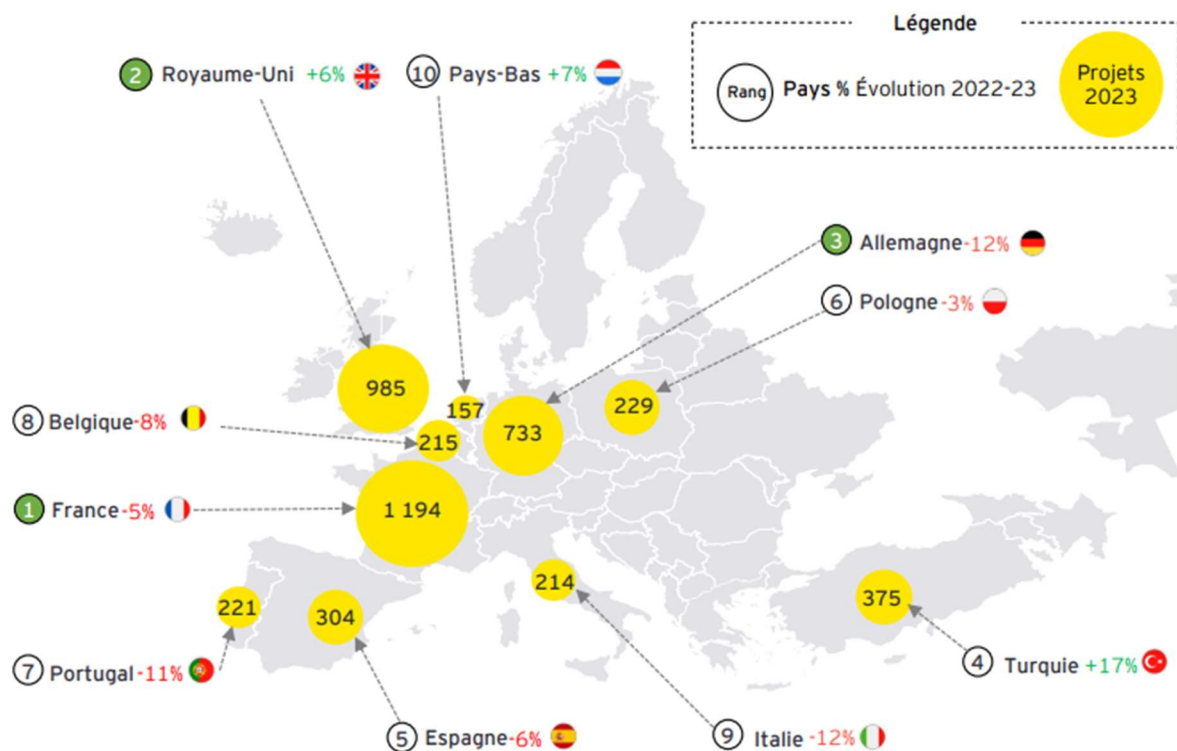
Document n°2

Baromètre EY de l'Attractivité de la France 2024 (EY, mai 2024)

NOMBRE DE PROJETS D'INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS ANNONCÉS EN FRANCE ENTRE 2014 ET 2023
ET NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS PAR LES IDE



10 PRINCIPAUX PAYS D'ACCUEIL DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS ANNONCÉS EN EUROPE EN 2023, EN NOMBRE DE PROJETS



L'attractivité de l'euro éclipsée par le « roi dollar » (Les Echos, 28 mai 2024)

Avec un poids de 20 % dans les réserves des banques centrales, l'euro reste loin derrière le dollar (58 %) mais largement devant le yen (5,7 %) en troisième position d'après les données à fin 2023 du Fonds monétaire international (FMI). A l'échelon mondial, ces institutions gèrent 12.332 milliards de dollars. La part de marché de la monnaie européenne a légèrement progressé l'année dernière car les banques centrales ont profité de la remontée des taux pour acheter davantage de ses dettes.

Pour les deux tiers des banques centrales, le poids de la devise européenne dans leurs portefeuilles est compris entre 1 % et 25 %, selon le sondage réalisé en début d'année par la banque HSBC et le site spécialisé Central Banking. Cet échantillon de 91 pays représente près des deux tiers des capitaux gérés par les banques centrales, soit 7.000 milliards de dollars.

Quelle que soit leur nationalité, seulement 22 % des institutions monétaires (asiatiques et africaines, notamment) envisagent d'augmenter la part de l'euro dans leurs investissements cette année. Le différentiel de taux d'intérêt et de croissance avec les Etats-Unis ne joue pas en faveur de la devise européenne. La Banque centrale européenne (BCE) devrait baisser ses taux plus vite, en juin, et plus fortement que son homologue américaine, la Réserve fédérale (Fed). A 1,08 dollar, l'euro cède 2 % cette année.

« Nous avons investi sur la dette européenne par le passé mais avons arrêté quand les taux sont passés en territoire négatif [NDLR : les taux courts de la BCE ont été négatifs entre 2014 et 2022]. Nous réenvisageons d'investir », a précisé le gérant des réserves d'un pays d'Amérique latine au site Central Banking. Pour l'un de ses collègues d'une institution africaine, même si l'euro paraît plus attrayant que par le passé, il est loin d'être la seule alternative au dollar en tant que monnaie de réserve. L'émergence de nouvelles puissances économiques offre d'autres opportunités.

Le poids de l'euro dans les réserves financières d'un pays dépend aussi de ses liens commerciaux et financiers avec l'Europe. S'ils sont renforcés, la monnaie européenne verra son internationalisation progresser. La faiblesse de leur commerce avec le Vieux Continent est un obstacle aux investissements des banques centrales sur les obligations européennes, selon un quart des sondés.

Autres caractéristiques rebutantes : un pool limité de dettes gouvernementales avec la meilleure qualité de rating, et une liquidité moins importante que le plus grand marché obligataire au monde, celui des Treasuries aux Etats-Unis.

Google, Microsoft et Meta justifient leurs gros investissements dans l'IA (Le Monde, 26 avril 2024)

L'intelligence artificielle (IA) est-elle un axe de développement économique majeur ? Les énormes investissements consentis dans l'IA vont-ils générer des revenus à la hauteur ? Lors de la publication de leurs résultats trimestriels, jeudi 25 avril pour Microsoft et Google, la veille pour Meta, les géants du numérique ont cherché à rassurer les analystes financiers sur ces questions.

Les interrogations se concentrent sur les dépenses liées à la construction de l'infrastructure informatique nécessaire pour entraîner et faire fonctionner les modèles d'IA capables de créer des textes ou des images. Le montant total des investissements de Microsoft a ainsi atteint 14 milliards de dollars (13 milliards d'euros) de janvier à mars, soit près de 50 % de plus qu'un an plus tôt. En comparaison, son chiffre d'affaires atteint 62 milliards (+ 17 %) et son résultat net 21,9 milliards (+ 20 %). De plus, le groupe a investi 13 milliards dans OpenAI, le créateur du robot conversationnel ChatGPT.

Google a lui investi 12 milliards de dollars sur le trimestre, pour un chiffre d'affaires de 80,5 milliards (+ 15 %) et 25,5 milliards de résultat net (+ 46 %). Meta a, lui, annoncé des dépenses d'informatique de 35 à 40 milliards en 2024, et prévu une hausse en 2025, comme Microsoft.

Nous entrons dans « une nouvelle ère de la transformation via l'IA, qui va générer des hausses d'activité dans tous les secteurs », a justifié le directeur général de Microsoft, Satya Nadella. L'IA serait ainsi responsable de 7 points dans les 31 % de hausse des revenus de sa branche cloud de services et hébergement en ligne pour les professionnels (qui rapporte 28 milliards de dollars). Soixante-cinq pour cent des grandes entreprises de l'indice Fortune 500 auraient utilisé l'un des modèles d'IA d'OpenAI, dont Microsoft est le seul distributeur tiers. Microsoft a assuré avoir des « centaines de clients » faisant des requêtes vers des modèles d'IA (d'OpenAI ou d'autres fournisseurs), dont Accenture, EY, Schneider Electric ou TomTom, pour son système de « divertissement en voiture ».

Soixante pour cent des entreprises du classement Fortune 500 utiliseraient Copilot, l'assistant conversationnel de Microsoft permettant de créer des textes ou des images dans sa suite de bureautique Office 365 (Word, Excel, Teams...). BP, Moody's, Novo Nordisk ou Nvidia auraient abonné plus de 10 000 employés (à 30 dollars par mois). Et, selon Microsoft, 30 000 organisations ont utilisé Copilot Studio, qui propose de personnaliser Copilot, notamment en l'entraînant sur des données de l'entreprise. Parmi les versions sectorielles lancées par Microsoft, Dax Copilot, consacré à la santé, serait utilisé par deux cents sociétés du secteur. L'outil d'aide à l'écriture de code informatique Copilot revendiqué, lui, 1,8 million de développeurs abonnés (à partir de 10 dollars par mois), en hausse de 35 % sur un trimestre. (...)

Pourquoi nous avons ajusté les taux d'intérêt (Christine Lagarde, Le Blog de la BCE, 8 juin 2024)

Nous avons commencé à relever les taux d'intérêt il y a deux ans, car l'inflation était beaucoup trop élevée. Aujourd'hui, la situation s'est améliorée. Même si certains prix continuent d'augmenter fortement, en particulier dans le secteur des services, l'inflation globale s'est nettement ralentie. Elle est actuellement en voie de revenir à 2 % l'année prochaine, le niveau que nous visons et qui correspond à la stabilité des prix.

Ce ralentissement de l'inflation permet à la BCE d'abaisser ses taux et, ce jeudi, nous avons réduit notre principal taux d'intérêt directeur de 0,25 point de pourcentage, après l'avoir maintenu à 4 % pendant neuf mois. Il sera donc moins cher pour les consommateurs d'emprunteur de l'argent et pour les entreprises de financer leurs investissements.

(...)

Nous avons également été confrontés au risque réel que les Européens considèrent cette inflation élevée comme la nouvelle norme. Nous nous exposons à ce que les entreprises fixent leurs prix et à ce que les travailleurs renégocient leurs salaires en conséquence. Le niveau élevé de l'inflation se serait alors ancré dans l'économie.

Nous avons donc dû tout faire pour écarter ce risque. Notre devoir envers les Européens est d'assurer le maintien d'une inflation faible et stable. Nous sommes conscients des préoccupations que la hausse des prix, puis des taux d'intérêt, a pu provoquer auprès des particuliers et des entreprises. Le coût des crédits aux entreprises et des prêts hypothécaires a nettement augmenté. Tout est devenu plus cher, mais les revenus, qu'il s'agisse des salaires ou des retraites, n'ont pas suivi, du moins dans un premier temps.

En agissant de manière résolue, nous avons fait en sorte que l'inflation élevée ne perdure pas. En septembre 2023, elle était revenue à 5,2 % et avait été divisée par deux par rapport à son pic un an plus tôt. Le risque que les Européens s'attendent à une inflation élevée s'était également largement atténué.

Nous avons alors pu passer à la phase suivante de notre politique monétaire, la « phase de maintien », pendant laquelle nous avons stabilisé nos taux. Autrement dit, nous n'avons ni appuyé plus fort sur la pédale de frein ni relâché la pression. Mais, si nous étions confiants dans le fait que les taux d'intérêt contribuaient à faire baisser l'inflation, la hausse des prix restait trop importante. Dans ce contexte, il aurait été contreproductif de commencer à réduire les taux trop tôt.

Aujourd'hui, toutefois, nous constatons des progrès sur de nombreux fronts. L'inflation s'est encore réduite de moitié, à 2,6 %. Elle est actuellement en voie de revenir à notre objectif de 2 % au second semestre de l'année prochaine, et notre politique monétaire y contribue fortement. En abaissant nos taux d'intérêt, nous avons donc décidé de modérer le caractère restrictif de notre politique monétaire.

Mais il reste encore un long chemin à parcourir avant que l'inflation revienne à notre objectif, et le voyage ne se fera peut-être pas sans encombre. Il faudra faire preuve de prudence, de résolution et de persévérance.

(...)

Désindexation des retraites : Bruno Le Maire affirme qu'aucune décision n'est prise pour le budget 2025 (BFM Business, 1^{er} juin 2024)

Alors que le gouvernement cherche des pistes d'économies pour rétablir les finances publiques, le ministre de l'Economie et des Finances a botté en touche quant à une éventuelle désindexation des pensions de retraite sur l'inflation.

Le gouvernement va-t-il s'attaquer aux pensions de retraites pour rétablir les comptes publics ? La piste a émergé dans le débat politique depuis plusieurs semaines. Début avril, le patron des Républicains Eric Ciotti avait dénoncé "un plan caché" du gouvernement qui prévoirait, selon lui, une hausse des impôts et une sous-indexation des retraites afin de redresser les comptes publics : deux des "lignes rouges" de LR au-delà desquelles le parti "n'hésitera pas" à déposer une motion de censure contre le gouvernement.

Quelques semaines plus tôt au micro de Sud Radio, le ministre délégué aux Comptes publics Thomas Cazenave avait préféré temporiser quant à une éventuelle désindexation des pensions de retraite par rapport à l'inflation en 2025. "On a indexé les retraites sur l'inflation. C'est 5,4% d'augmentation des pensions de retraite, avait-il exposé. C'est tout frais, ça a coûté 14 milliards d'euros au budget de l'Etat (...) et tout de suite on voudrait nous amener à ce qui va se passer l'année prochaine."

Ce samedi 1^{er} juin, le patron de Bercy Bruno Le Maire a adopté une position similaire au cours d'une interview sur BFMTV, au lendemain de la dégradation de la note de la dette française par l'agence Standard & Poor's.

Le ministre de l'Economie et des Finances a souligné "qu'aucune décision n'a été préparée" en vue du budget 2025 sur lequel il souhaite travailler avec les oppositions : "Je vais rassembler toutes les oppositions et j'espère que la décision prise par Standard & Poor's leur ouvrira les yeux sur la nécessité de me faire des propositions d'économies plutôt que des propositions de dépenses comprises entre 100 et 300 milliards d'euros selon la famille politique." Le membre du gouvernement compte notamment sur les Républicains pour parvenir à des compromis et assure qu'il regardera "toutes les options qui permettent de rétablir les finances publiques d'ici 2027" en "tendant la main aux oppositions responsables".

En attendant cette échéance, Bruno Le Maire a rappelé que des mesures d'économies difficiles étaient déjà prévues et ce, dès 2024 comme la fin des boucliers tarifaires sur l'énergie ainsi que les dix milliards d'euros d'économies dans les dépenses des ministères notamment. "Il y a dix milliards d'euros supplémentaires sur lesquels nous travaillons et après, il y aura le projet de loi de finances 2025", a-t-il indiqué.

Le FMI confirme le décrochage de l'Europe face aux Etats-Unis (Le Figaro, 16 avril 2024)

La croissance américaine est revue à la hausse, celle de la zone euro à la baisse. Le PIB de la France ne progresserait, quant à lui, que de 0,7% cette année.

Enfin une bonne nouvelle pour l'économie mondiale. La croissance a fait preuve « d'une *résilience étonnante* » durant la période de désinflation entre 2022 et 2023, selon le dernier rapport du FMI publié ce mardi, pendant la semaine des assemblées générales du Fonds monétaire et de la Banque mondiale à Washington. « *L'activité s'est accélérée de façon régulière* », partout dans le monde, après la relance post-Covid et ce, en dépit des craintes de « *stagnation et d'une récession mondiale* ». Cette performance qualifiée « d'imprévue », s'est aussi faite malgré le relèvement considérable des taux d'intérêt par les banques centrales dans les pays développés. Cela tient à des dépenses publiques et à une consommation des ménages plus élevés que prévu, grâce à l'épargne accumulée pendant la pandémie.

Les prévisions de croissance pour 2024 ont ainsi été révisées à la hausse de 0,1% depuis les précédentes, publiées en janvier. Cela étant, l'activité mondiale s'établirait, sur cinq ans, à 3,1% soit « *le niveau le plus faible enregistré depuis une dizaine d'années* ». L'inflation, au niveau mondial, devrait passer d'une moyenne annuelle de 6,8% en 2023 à 5,9% en 2024 puis à 4,5% en 2025.

Dans le détail, pour les économies avancées, la croissance devrait passer de 1,6% en 2023 à 1,7% en 2024. La projection pour cette année a été revue à la hausse de 0,2% par rapport aux dernières prévisions de janvier. Cela s'explique par une correction positive de la croissance américaine : celle-ci s'établirait à 2,7% cette année soit 0,6 point de plus que précédemment estimé. Le FMI confirme ainsi le décrochage de l'Europe face aux États-Unis puisque les prévisions de croissance pour la zone euro ont, elles, été revues à la baisse de 0,1% par rapport à janvier. L'activité s'établirait cette année à 0,8%, puis 1,5% en 2025.

(...)

Si l'Europe fait toujours pâle figure à côté de la première puissance mondiale c'est qu'elle souffre d'une consommation faible, des effets persistants des prix de l'énergie dus à la guerre en Ukraine et de la baisse de régime de son poids lourd allemand. La plus grande économie de la zone euro est toujours à la peine. Son rythme de croissance s'établirait à 0,2% cette année soit 0,3% de moins qu'estimé en janvier en raison « *de la faiblesse persistante du moral des consommateurs* ». Cet ajustement est compensé par la bonne performance d'économies plus petites, notamment la Belgique et le Portugal.

(...)

La dépendance de la croissance chinoise au secteur immobilier (DG Trésor, note Trésor-éco n°311, août 2022)

(...)

Le secteur de l'immobilier et de la construction représenterait près de 16 % de l'emploi urbain en 2018 d'après le NBS, employant plus de 66 millions de personnes en 2019. Ces estimations restent cependant peu précises compte tenu de la difficulté de mesurer le périmètre de ces secteurs et de l'importance du secteur informel.

(...)

Le ralentissement démographique induit mécaniquement une baisse du nombre d'acheteurs potentiels de logements (cf. Graphique 2). En particulier, la population en âge de travailler (15 à 59 ans) a atteint un pic en 2018. En outre, la dynamique d'urbanisation ralentit, avec un taux de croissance annuel d'urbanisation inférieur à 2 % depuis 2019. Outre ce ralentissement structurel du fait de l'évolution démographique, l'urbanisation est aujourd'hui perçue comme posant de nombreux défis. En particulier, l'expansion des zones urbaines constitue une menace majeure pour la sécurité alimentaire nationale (priorité stratégique du 14^{ème} Plan Quinquennal (2021-2025)), car elle exerce des pressions sur le stock et la qualité des terres arables. Enfin, dans les grands centres urbains où la demande de logements reste forte, l'offre de nouveaux terrains constructibles est limitée et se réduit, dans la mesure où les gouvernements locaux ont déjà cédé les terrains les plus attractifs.

(...)

Les autorités économiques ont utilisé les leviers de pilotage du secteur immobilier pour refroidir ou stimuler l'économie chinoise. En période de surchauffe, des mesures restrictives pour les acheteurs comme pour les promoteurs se sont ajoutées au resserrement monétaire pour ralentir l'économie. En période de ralentissement du PIB, les autorités ont orienté le crédit bancaire pour stimuler la croissance, en exhortant notamment les établissements bancaires à accorder davantage de crédits aux promoteurs, aux acheteurs ou aux gouvernements locaux. Ces instruments, de pilotage facile, sont particulièrement efficaces compte tenu du poids du secteur et de ses ramifications dans le reste de l'économie (cf. supra). Les gouvernements locaux y ont d'autant plus volontiers recours qu'ils ont pendant longtemps été tenus de remplir des objectifs quantitatifs de croissance, fixés par le gouvernement central.

Ainsi, après la crise de 2008, les autorités ont stimulé le secteur immobilier en favorisant le crédit à l'acquisition des biens et à la construction²⁰. Face à une augmentation trop rapide des prix immobiliers à partir de 2009, elles ont opéré un important resserrement monétaire et ont pris des mesures restrictives ciblées sur la demande (interdiction d'achat d'un second appartement, relèvement de l'apport personnel pour obtenir un crédit) permettant de stabiliser le marché entre 2010 et 2012. En 2016, face au ralentissement économique, elles ont cherché à relancer le marché immobilier par l'abaissement des taux de prêts immobiliers et la réduction du montant d'apport minimum nécessaire à l'obtention d'un prêt hypothécaire.

L'année 2016 marque toutefois un tournant, les autorités affichant une volonté de résoudre les déséquilibres du secteur. Le Président Xi Jinping annonce alors vouloir stabiliser le marché, fournir un logement accessible à la population, et réduire les risques liés à l'endettement, avec une formule largement et régulièrement répétée par les régulateurs « un logement est fait pour vivre, pas pour spéculer ». À partir de 2016, les autorités se sont principalement concentrées sur la stabilisation des prix de l'immobilier et l'assainissement du secteur financier.

(...)